

## MASTER EN MUSIQUE : ART LYRIQUE à finalité spécialisée

Domaine : Musique (type long)

Deuxième cycle

Programme d'études organisé en Unités d'enseignement



IMEP – Institut Royal Supérieur de Musique et de Pédagogie  
Rue Henri Blès 33A (entrée principale) – 5000 Namur – Rue Juppin 28 (siège social)

Entrée en vigueur : année académique 2024-2025

	BLOC 1				BLOC 2			
	heures	ECTS	pond.		heures	ECTS	pond.	
<b>UE Finalité artistique</b> UE FA1 prérequis pour accéder à UE FA2		<b>52</b>	<b>16</b>			<b>37</b>	<b>16</b>	
Art lyrique	90	26	7	Q1 + Q2	90	19	7	Q1 + Q2
Projet artistique spécialisé	90	23	7	Q1 + Q2	90	15	7	Q1 + Q2
Travail avec accompagnateur	30	3	2	Q1 + Q2	30	3	2	Q1 + Q2
<b>UE TFE</b> UE FA1 prérequis pour accéder à UE TFE2		<b>2</b>	<b>2</b>			<b>15</b>	<b>2</b>	
Préparation au TFE	15	2	2	Q1 + Q2				
TFE					30	15	2	Q1 + Q2
<b>UE Culture professionnelle</b>		<b>6</b>	<b>3</b>			<b>8</b>	<b>4</b>	
Mouvement scénique	30	3	1	Q1 + Q2	30	3	1	Q1 + Q2
Langues étrangères	30	2	1	Q1 + Q2	30	2	1	Q1 + Q2
Production de projets artistiques – projets					30	2	1	Q1 + Q2
Formation corporelle	30	1	1	Q1 + Q2	30	1	1	Q1 + Q2
<b>Totaux :</b>	<b>315</b>	<b>60</b>			<b>360</b>	<b>60</b>		

Les différentes activités d'apprentissage (cours) se déroulent selon 3 organisations de fonctionnement :

Q1 + Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique avec évaluation en fin de chaque quadrimestre, sauf exception mentionnée dans le projet pédagogique.

Q1/Q2 : activité d'apprentissage donnée tout au long de l'année académique mais avec possibilité pour l'étudiant d'arrêter l'activité d'apprentissage s'il atteint un niveau normatif suffisant à l'issue du premier quadrimestre.

Q1 ou Q2 : activité d'apprentissage donnée durant un seul quadrimestre avec évaluation terminale en fin du même quadrimestre.